



Paris, le 23 avril 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour l'AMF et l'ACUF, il faut renforcer l'intercommunalité urbaine et faire émerger de véritables métropoles européennes

A l'occasion de la réunion au ministère de l'Intérieur consacrée aux métropoles dans le cadre de la future réforme des institutions locales, Jacques Pélissard, président de l'AMF, et Gérard Collomb, président de l'ACUF, ont exprimé au gouvernement deux idées fortes :

1) Il importe de doter les intercommunalités urbaines les plus intégrées d'un statut particulier.

Ce statut doit reconnaître:

- ✓ la fonction stratégique des communautés urbaines sur l'ensemble des sujets touchant au développement durable de leur territoire.
- ✓ L'uniformisation des compétences obligatoires des communautés urbaines sur la base de celles définies par la loi du 13 juillet 1999.
- ✓ L'exercice conjoint de certaines compétences par les communes et la communauté urbaine.
- ✓ La possibilité pour les communautés urbaines, en fonction d'accords locaux, d'exercer des compétences déléguées ou transférées par les départements et les régions.
- 2) Il est indispensable de favoriser l'émergence de quelques entités métropolitaines, à une échelle plus large, qui puissent soutenir la comparaison avec les autres métropoles européennes.

Pour cela, il faut faciliter la mise en commun de politiques et de moyens de pilotage sur les grandes régions urbaines. Pour l'AMF et l'ACUF, cela passe par :

- ✓ la nécessité d'un schéma de cohérence territoriale défini à cette échelle métropolitaine.
- ✓ La définition commune de politiques d'intérêt métropolitain, dans les domaines de l'économie, l'université et la recherche, des transports, de l'habitat ou encore de la culture.
- ✓ La mise en place d'outils permettant d'exercer en commun ces compétences stratégiques métropolitaines.

Contacts Presse:

AMF
Marie-Hélène GALIN
Tél. 01 44 18 13 59
mhqalin@amf.asso.fr

ACUF
Olivier LANDEL
(01) 42 22 19 19
olandel@communautes-urbaines.com